

Politique familiale





Mot du maire

Chères familles,

C'est avec grand plaisir que je vous présente cette première politique familiale pour notre communauté. Elle représente la volonté d'agir de la municipalité afin de créer un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles. La mise en place de cette politique est un pas significatif vers l'atteinte d'une meilleure qualité de vie pour celles-ci.

L'adoption de cette politique marque l'aboutissement d'une démarche réalisée par le comité famille composé de membres de notre milieu. C'est tout un travail de réflexion qui a été réalisé afin de bien identifier les besoins de nos familles et ainsi de prioriser les actions.

Ce cadre de référence met en lumière les caractéristiques de notre milieu, la mission, les valeurs, les orientations et précise les objectifs spécifiques à atteindre. À la lecture de cette politique, vous serez à même de constater que notre définition de la famille est très inclusive. Nous avons choisi d'y faire une place importante à nos aînés. Les caractéristiques démographiques démontrent d'ailleurs que ceux-ci sont en constante progression chez nous et nous avons tenu compte de leur spécificité.

Cette politique permettra aux élus d'orienter l'ensemble des décisions municipales relatives aux familles pour ainsi répondre davantage à leurs besoins. Nous avons maintenant entre les mains un outil inestimable pour la réalisation d'actions et de mesures dans lesquelles la municipalité a un pouvoir d'intervention. Cet outil nous permettra de « penser famille » dans l'ensemble de nos décisions, d'autant plus que les objectifs spécifiques retenus dans cette politique seront intégrés à notre plan stratégique de développement durable.

Bonne lecture!

Richard Bénéard, maire

Mot du responsable des questions familiales

À titre de conseiller responsable des questions familiales de la Municipalité de Saint-Donat et au nom de tous les membres du comité de la famille, c'est avec beaucoup de fierté que nous présentons cette première politique familiale.

Pendant tout le processus, nous avons été plusieurs à croire que la croissance, le dynamisme et la vitalité d'une municipalité passent par qualité de l'accueil, par le bien-être de ses familles, par la transmission du savoir de ses aînés et par la présence d'enfants dans ses parcs.

Au-delà des mots et des statistiques qu'on y retrouve, cette politique se veut une réponse aux attentes et aux préoccupations vécues par tous les membres de la famille, du nouveau-né à l'aîné. Elle confirme également l'engagement de la Municipalité à offrir à nos familles un milieu de vie accueillant, dynamique et sécuritaire.

L'élaboration de cette politique familiale se veut un projet collectif et rassembleur qui reconnaît autant l'importance des partenaires communautaires et institutionnels que la compétence des familles à agir sur leur mieux-être.

À l'intérieur de cette politique familiale, la Municipalité s'est dotée d'un document-cadre qui guidera et orientera le choix de ses interventions afin de maximiser leurs impacts sur la qualité du milieu de vie des familles.

Pour traduire en gestes concrets les valeurs, les principes, et les objectifs qui y sont mentionnés, la Municipalité ne peut agir seule. C'est pourquoi, nous souhaitons que cette politique familiale soit le projet de la Municipalité, de toutes les familles, de tous les citoyens et citoyennes présents et futurs.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de cette politique, tout spécialement les membres du Comité famille, qui rencontre après rencontre, ont donné bénévolement de leur temps pour enrichir cette politique de leurs réflexions.

Luc Drapeau
Conseiller municipal

... Politique familiale de ...



Table des matières

Mot du maire	2
Mot du président du comité famille.....	3
Table des matières.....	4
Avant-propos.....	5
Principales étapes du processus	5
Portrait des familles : statistiques et constats	7
Définition de la famille.....	11
Engagement de Saint-Donat auprès de ses familles par une mission centrée sur leurs besoins.....	11
Valorisation de nos actions	13
Les grands objectifs de la politique familiale.....	14
Les objectifs spécifiques : une réponse aux enjeux.....	16
1. Un milieu de vie sécuritaire.....	17
2. Des aménagements et des services accessibles..	18
3. Un environnement de qualité.....	19
4. Des moyens de transport à la portée de tous	20
5. Des habitations qui répondent aux besoins des familles.....	21
6. Un milieu de vie dynamique.....	23
7. Une information accessible et des occasions d'être entendu.....	24
Mise en œuvre et suivi de la politique.....	26
Les partenaires interpellés	27
Remerciements	29
Conclusion	29
Composition du comité famille	30



Avant-propos

Parce que nous croyons que vivre à Saint-Donat, c'est avoir le privilège de prendre le temps de vivre au rythme des saisons sans le stress de la circulation, c'est choisir de vivre paisiblement et de se laisser inspirer par la beauté des lacs et des montagnes qui nous entourent.

Parce que nous croyons qu'une communauté à l'échelle humaine signifie se laisser inspirer par les familles, les enfants et les aînés qui animent et énergisent notre municipalité, s'ouvrir aux valeurs collectives permettant ainsi à tous les citoyens tant permanents que villégiateurs d'apprendre à vivre ensemble et cultiver notre capacité à accueillir tous ceux et celles qui sont attirés par notre environnement exceptionnel.

Parce que nous croyons que vivre à Saint-Donat, c'est se donner la possibilité de faire des projets pour l'avenir, en plus de contribuer activement au développement d'une communauté créative et dynamique.

C'est pour ces raisons et bien d'autres que la municipalité entend s'engager clairement dans la création de conditions favorables à l'épanouissement de la famille et de chacun de ses membres par le biais de cette première politique familiale.

Principales étapes du processus

Dans le but de confirmer sa volonté de faire de Saint-Donat un milieu de vie accueillant pour les familles, le conseil municipal approuvait, le 14 janvier 2008, le protocole d'entente entre la municipalité et le ministère pour le soutien financier et technique accordé pour la démarche et permettait, du même coup, l'élaboration d'une première politique familiale à Saint-Donat.

Pour traduire cette volonté en geste concret, le conseil mandatait le service des loisirs sportifs et culturels pour en coordonner la démarche d'élaboration. Il a également procédé, le 10 mars 2008, à la nomination d'un responsable des questions familiales qui assurera la présidence du comité famille en plus d'agir à titre de porte-parole des familles au sein du conseil.

La politique familiale est le fruit d'une démarche qui s'est échelonnée sur près de dix-huit mois. C'est en plaçant les familles au centre de nos réflexions et en leur donnant l'occasion de s'exprimer que nous avons, tout au long du processus, enrichi notre compréhension de leurs besoins et de leurs attentes. Ainsi, de janvier 2009 à juin 2010, les membres du comité famille se sont réunis à plusieurs reprises afin de comprendre la réalité des familles, d'identifier les grands enjeux et, ultimement, d'établir un consensus sur les priorités qui guideront les actions.





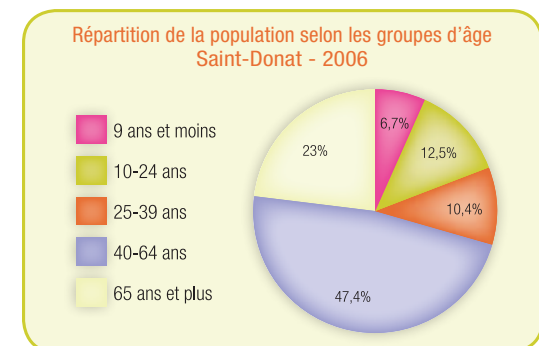
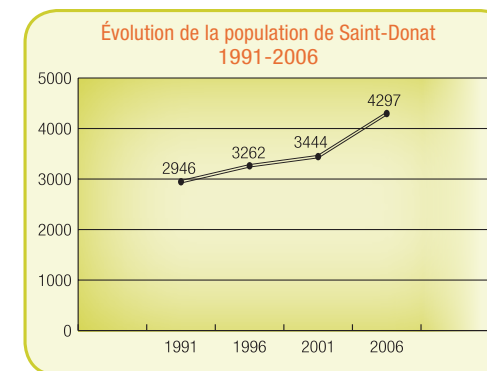
Portrait des familles : statistiques et constats

Les statistiques présentées dans ce portrait proviennent des recensements de 1996 et de 2006 réalisés par Statistique Canada. Elles permettent d'effectuer un bref survol de certaines réalités qui caractérisent nos **familles résidentes permanentes de Saint-Donat**. Veuillez noter que ces données sont les plus récentes.

La population de Saint-Donat

Selon le dernier recensement (2006), notre population totale poursuivait sa croissance et s'établissait à 4 297 **habitants**, soit **une augmentation de 46 %** depuis 1991. Après avoir connu une faible croissance entre 1996 et 2001, c'est au cours de la période suivante (de 2001 à 2006) que notre municipalité a connu sa croissance la plus significative, soit **une augmentation de sa population de 25 %**.

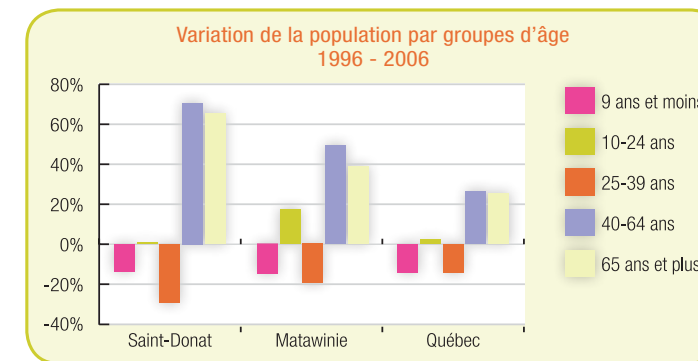
Saint-Donat offre de nombreux attraits qui attirent, été comme hiver, un grand nombre de villégiateurs. Bien qu'il n'y ait pas de données statistiques sur cet aspect, on l'estime à plus de 11 000 personnes provenant principalement de la région métropolitaine. En haute saison, plus de 20 000 viendraient animer nos rues, naviguer sur nos lacs et pratiquer leurs activités préférées.



Tout comme la société québécoise, le vieillissement de la population constitue l'un des phénomènes qui marquera la réalité de notre municipalité au cours des prochaines années. Ainsi, avec une moyenne d'âge de **51,9 ans**, Saint-Donat devance de façon importante la moyenne régionale (46,8 ans) et québécoise (41 ans). On observe également que nos aînés de 65 ans et plus représentaient **23 %** de la population en 2006, soit **une hausse de 65,5 %** entre 1996 et 2006. De plus, le groupe de personnes de 40 à 64 ans, qui constituait 47,4 % de la population, viendra s'ajouter au groupe des aînés au cours des prochaines années.

Les statistiques nous permettent également de constater que le groupe de la population en âge de former une famille (de 25 à 39 ans) affiche **la décroissance** la plus significative, soit -29,4 %.

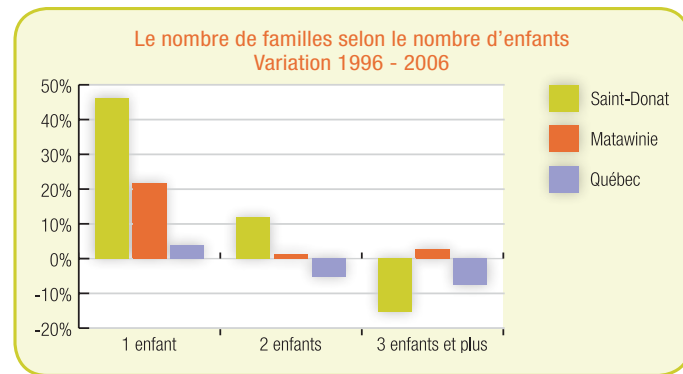
Mentionnons aussi qu'un nombre de plus en plus élevé de retraités choisissent de s'établir à Saint-Donat à titre de résidents permanents, contribuant ainsi au vieillissement de la population.



Les familles et les enfants qui animent notre municipalité

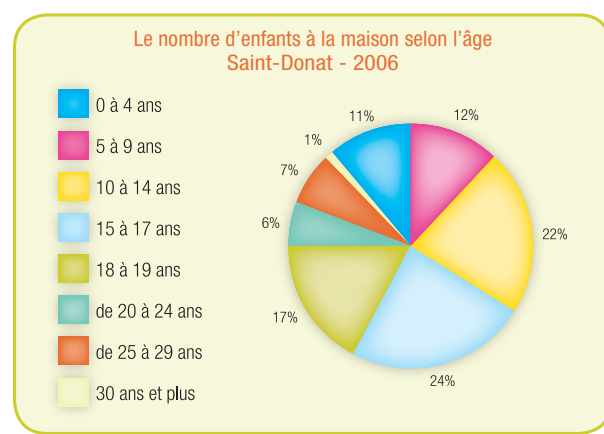
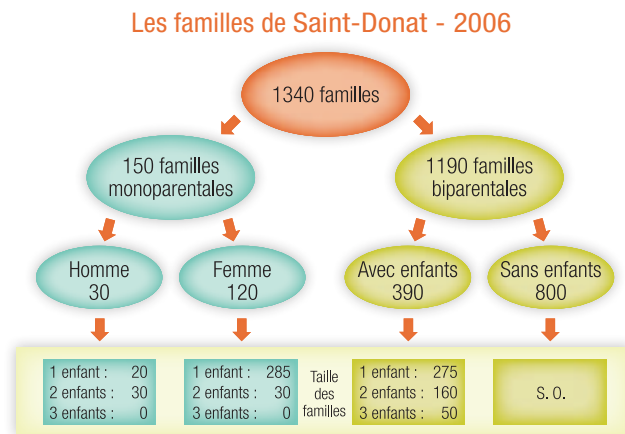
En 2006, on dénombrait **1 340 familles donatienne**, ce qui représente une **augmentation de 38,1 %** depuis 1996, comparativement à une hausse de **22,3 %** pour la MRC de Matawinie et de **8,8 %** pour le Québec. De ces familles, **89 %** sont biparentales alors que **11 %** sont monoparentales.

On constate que **535 familles**, soit 40 % du nombre total de familles, ont des enfants à la maison, ce qui représente une augmentation de **24,4 %** par rapport à 1996. Ce sont les familles comptant 1 enfant qui constituaient, en 2006, la majorité des familles de Saint-Donat, soit **53,8 %**, alors que **35,8 %** d'entre elles avaient 2 enfants et que seulement **10,4 %** comptaient 3 enfants et plus. La croissance la plus significative revient aux familles de 1 enfant, qui ont affiché **une croissance de 46,2 %** entre 1996 et 2006, alors que le nombre de familles de 3 enfants et plus montrait une baisse de **15,4 %**.



En 2006, on dénombrait **845 enfants** vivant à la maison. De ce nombre, **11,8 %** avaient entre 0 et 4 ans, **21,3 %** étaient âgés de 5 à 9 ans et **23,7 %** de 10 à 14 ans. Entre 1996 et 2006, on constate **une décroissance de 32,3 %** du nombre d'enfants de 0 à 4 ans comparativement à **une baisse de 18,8 %** pour la MRC de Matawinie et de **17,6 %** pour le Québec. Pour ce qui est des enfants de 10 à 14 ans, on observe une situation particulière. En effet, alors que le nombre de filles a **augmenté de 23,5 %**, les garçons du même âge ont vu leur nombre **diminué de 16,7 %**.

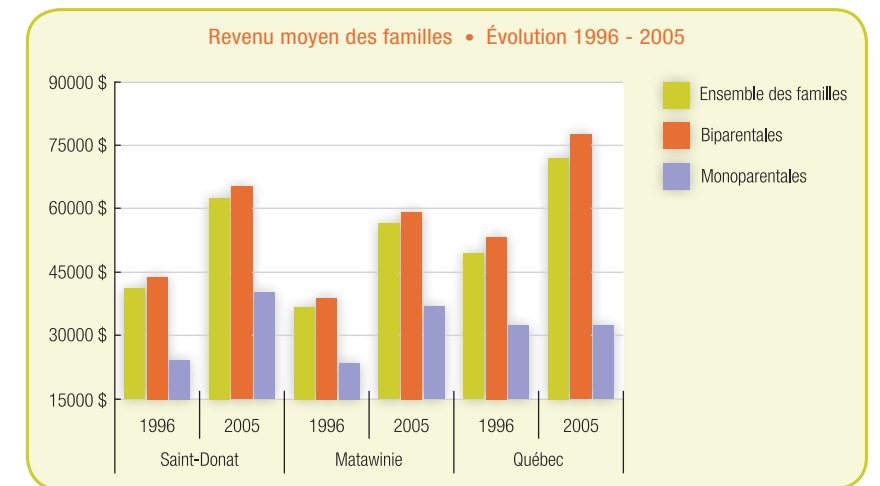
En complément aux statistiques, selon plusieurs intervenants qui œuvrent auprès des familles, la situation semble avoir pris une tournure différente depuis le dernier recensement (2006). Ainsi, on constate une augmentation significative du nombre de jeunes enfants (de 0 à 4 ans). Cette augmentation de l'effectif scolaire prévue pour les prochaines années dans les maternelles de la commission scolaire des Laurentides en fait foi. De plus, le centre de la petite enfance présent sur le territoire ressent déjà les effets d'un taux de natalité en croissance.



La situation financière des familles

Au cours de la période de 1996 à 2005, le revenu moyen des familles de Saint-Donat est passé de 41 004 \$ à 62 352 \$, soit une hausse de 52 %.

Malgré cette augmentation du revenu moyen, nous devons souligner la présence de plusieurs familles qui éprouvent de la difficulté à subvenir à leurs besoins. En effet, en 2006, 4,4 % des familles (familles économiques) de Saint-Donat devaient composer avec un faible revenu après impôt, comparativement à 5,1 % pour la région et 8,5 % pour le Québec.



Taux de chômage

La municipalité de Saint-Donat a été marquée par une baisse significative du taux de chômage (pour la population de 15 ans et plus), qui est passé de 13,4 % en 1996 à 6,6 % en 2006. Pour ce qui est du taux de chômage relatif à la présence et l'âge des enfants, on observe une diminution pour l'ensemble des situations. C'est lorsque notre regard se porte sur les familles avec enfants de plus de 6 ans que l'on remarque la baisse la plus significative, soit de 13,5 % en 1996 à 4,4 % en 2006, alors que pour les familles avec enfants de 6 ans et moins, le taux est passé de 12,5 % à 7,7 % pour la même période.

... Besoins... ... relatif ... période... ... Maisons... valeur...

Le logement

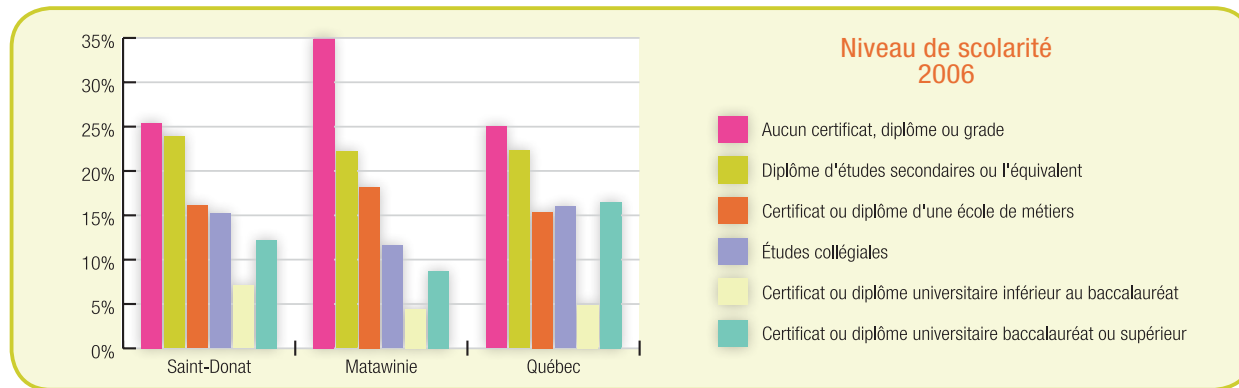
En 2006, on retrouvait plus de ménages propriétaires que locataires à Saint-Donat. En effet, 80,5 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Autre fait à noter, 80 % des personnes de 75 ans et plus sont toujours propriétaires de leur maison.

La valeur moyenne des maisons (propriétaires résidents permanents) est passée de 101 688 \$ à 187 806 \$ entre 2001 et 2006, soit une augmentation de 84,7 %. Selon les récentes observations, la valeur moyenne des maisons a poursuivi sa croissance depuis 2006.

Le niveau de scolarité et le taux de décrochage scolaire

Le degré de scolarité est un déterminant important et conditionne souvent le niveau de vie des familles. Une faible scolarité est souvent synonyme de précarité financière, surtout des jeunes familles. L'éducation revêt d'autant plus d'importance dans le contexte actuel où, dans plusieurs secteurs d'activités, une bonne formation constitue un préalable à l'embauche.

Selon les données du recensement de 2006, on observe que 25,4 % de la population de 15 ans et plus ne détient aucun certificat alors que cette même statistique est de 34,9 % pour la MRC et de 25 % pour le Québec. On constate également que 12,2 % de la population de Saint-Donat de 15 ans et plus possède un diplôme universitaire, comparativement à 8,7 % pour la MRC et 16,5 % pour le Québec.



Le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est une préoccupation que partage l'ensemble de la société. Malgré les efforts entrepris pour contrer ce phénomène, le taux de décrochage est demeuré élevé au cours des années 2002-2003 à 2006-2007, et ce, dans une proportion plus grande chez les garçons. Ainsi, selon les données du ministère de l'Éducation, le taux de décrochage moyen pour la région des Laurentides était de 43,9 % pour les garçons et de 24,4 % pour les filles pour un taux combiné de 34,7 %. On remarque également que le taux de décrochage pour la région était supérieur à celui du Québec, tant pour les garçons que pour les filles.

Évolution du taux de décrochage scolaire selon le sexe

	Commission scolaire des Laurentides					Moyenne
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
Taux de décrochage	35,9%	36,8%	33,7%	33,1%	33,9%	34,7%
Masculin	44,6%	45,6%	43,8%	42,7%	43,0%	43,9%
Féminin	27,2%	27,6%	23,5%	23,8%	24,8%	24,4%
	Québec (72 commissions scolaires)					Moyenne
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
Taux de décrochage	28,1%	28,1%	27,8%	27,6%	29,0%	28,1%
Masculin	36,0%	35,4%	35,1%	34,6%	35,8%	35,4%
Féminin	20,6%	20,7%	20,5%	20,8%	22,2%	21,0%

Définition de la famille

La définition retenue aux fins de cette politique témoigne d'une vision inclusive, non restrictive, et du caractère évolutif de la famille.

Du nouveau-né à l'aîné, la famille est la cellule de base de notre société. Ouverte sur la communauté, elle prend forme et évolue dans une relation intergénérationnelle où enfants et adultes sont unis par des liens multiples et variés. Elle est animée par un projet de vie qui appelle au soutien réciproque et qui permet à chacun de ses membres d'apprendre, de se développer et d'évoluer dans le respect mutuel.

Définir la famille, c'est également :

- Reconnaître qu'elle vit différentes réalités selon sa composition, son cycle de vie et son statut économique.
- Reconnaître la contribution de nos familles au dynamisme de la communauté et à la transmission du patrimoine collectif.



Saint-Donat s'engage auprès de ses familles par une mission centrée sur leurs besoins.

En adoptant cette politique, la municipalité propose une vision qui se traduit par une ouverture à la réalité des familles. Elle s'engage, par le fait même, à les reconnaître comme un levier du développement durable et à leur proposer un environnement favorable à leur développement et à leur épanouissement. Elle s'engage également à les soutenir en leur offrant un milieu de vie à l'échelle humaine, qui encourage leur autonomie et leur sentiment d'appartenance à la communauté.



Pour donner de la valeur à nos actions

Notre communauté, pour être forte, doit s'appuyer sur des valeurs portées par l'ensemble de ses citoyens. Ces valeurs sont le gage d'un savoir-être et d'une manière de se comporter individuellement, favorisant l'enrichissement des rapports collectifs à différents niveaux.

- **L'accueil**

Afin de s'ouvrir aux autres et d'encourager les échanges et l'intégration des familles qui désirent s'établir à Saint-Donat. Afin de faire de la politesse, de l'amabilité et de la sociabilité la marque d'une communauté accueillante.

- **Le respect**

Afin de donner de la valeur aux biens communs, aux lois et aux règlements en vigueur. Afin de valoriser la libre expression des opinions et de permettre aux citoyens différents de trouver leur place au sein de notre communauté.

- **L'équité**

Afin d'encourager le juste partage des ressources, des services et des biens publics, de façon que chacun y trouve sa juste part. Afin que nos actions reconnaissent les besoins particuliers de chaque citoyen.

- **La solidarité**

Afin que nos actions valorisent le sens de la collectivité et le désir de s'engager et mettent en valeur les rapports d'entraide et de soutien réciproque entre les membres de la communauté.

- **L'appartenance**

Afin d'alimenter la fierté de se reconnaître à l'intérieur de la communauté. Afin de faire de chaque membre de la communauté, un citoyen engagé et un ambassadeur de la qualité de vie à Saint-Donat.



Les grands objectifs de la politique familiale

À l'instar de sa mission et de ses valeurs, les grands objectifs de la politique familiale permettent l'implantation d'un langage commun et unificateur. En somme, dans le but de maximiser l'impact de la politique sur le quotidien des familles, il revient à chacun des acteurs concernés dans la mise en œuvre des actions de s'imposer une réflexion basée sur les six grands objectifs suivants :

1. Adopter le « réflexe famille » lors des décisions et des interventions municipales

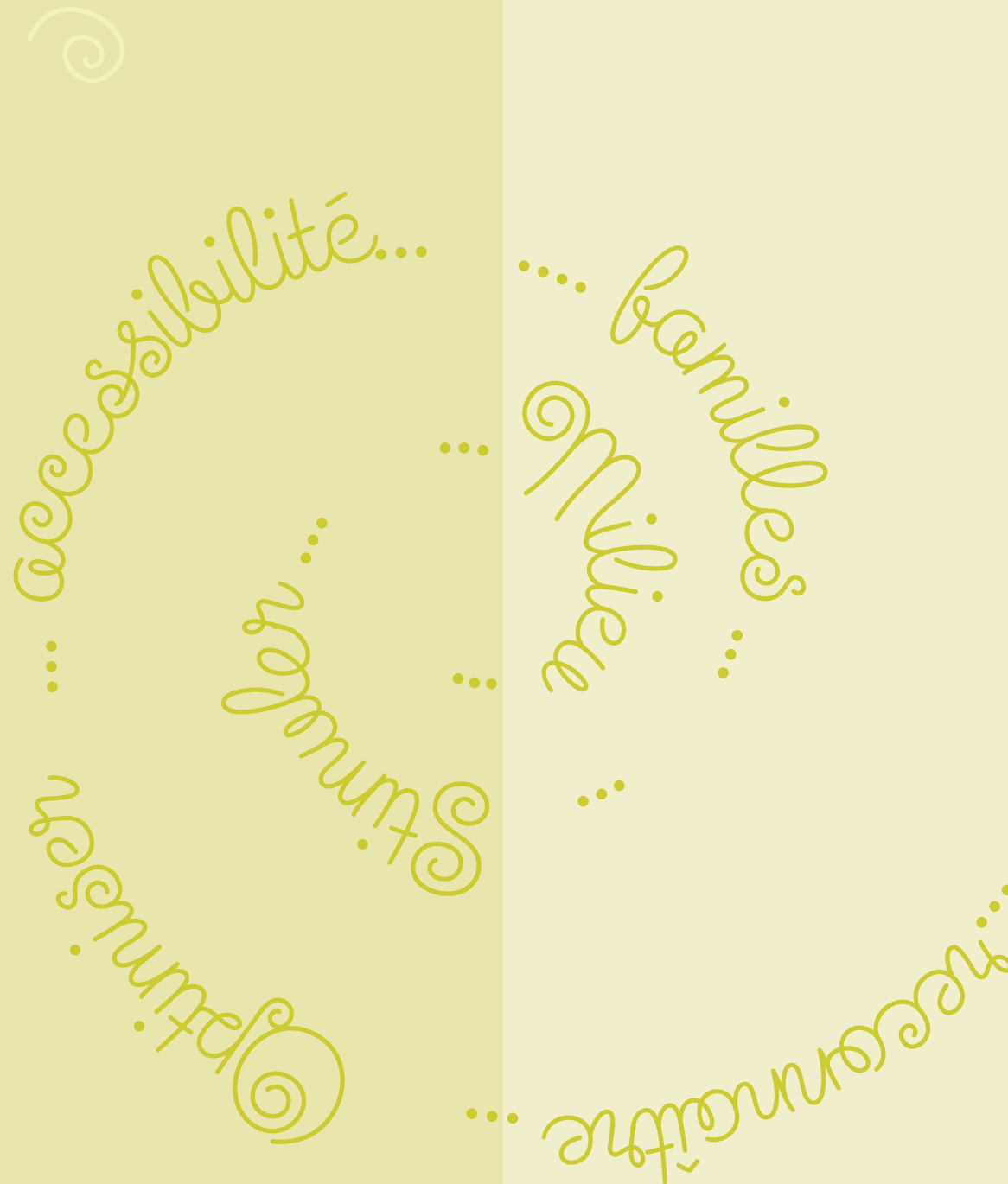
C'est reconnaître l'importance de considérer l'incidence de chaque action sur la qualité du milieu de vie des familles. Par conséquent, cet objectif invite l'ensemble des acteurs municipaux à poser un regard qui se traduit par une ouverture aux nouvelles réalités des familles d'aujourd'hui et de demain.

2. Reconnaître l'accessibilité aux ressources et à l'information comme un droit légitime et fondamental

C'est optimiser l'accès aux ressources et réduire les contraintes autant physiques, temporelles que financières permettant aux familles de Saint-Donat de profiter pleinement des ressources publiques. Cet objectif reconnaît également l'importance de bien informer les familles afin de soutenir leur participation active à la communauté.

3. Encourager la participation des citoyens au développement de la communauté

C'est reconnaître et valoriser le potentiel des citoyens et des organismes pour leur permettre de participer activement à la recherche et à la mise en place de solutions. Cet objectif s'appuie sur la libre expression des idées, si essentielle à une démarche de développement démocratique en donnant la possibilité de « faire avec » et non « faire à la place de ».



4. Stimuler la mise en commun et le partage de l'expertise et des ressources

C'est inviter tous les acteurs du milieu à se mobiliser et à travailler en étroite collaboration au développement de nouvelles avenues de concertation et de partenariat. C'est également adhérer à un mode de fonctionnement intégré, fondé sur le respect et la mise en valeur des compétences, des acquis et des capacités de chacun.

5. Entretenir une relation de proximité avec les familles

C'est reconnaître l'importance d'établir une interaction permanente entre la municipalité et ses citoyens. C'est également s'ouvrir à la démocratie en mettant en place des mécanismes pour demeurer à l'écoute des besoins et des attentes des familles, des aînés et des organismes.

6. Favoriser la venue de nouvelles familles ainsi que la rétention des familles et des jeunes dans la communauté

C'est reconnaître l'importance des enfants et des familles dans la vitalité et la pérennité de notre communauté. Tous les acteurs du milieu (communautaire, institutionnel, économique, touristique, culturel, etc.) sont invités à mettre en valeur les attraits de la municipalité dans le but d'encourager les jeunes et les familles à s'établir à Saint-Donat et à y rester.

Les objectifs spécifiques : une réponse aux enjeux

Dans le contexte actuel, les enjeux pour répondre aux besoins exprimés par nos familles sont nombreux. De plus, si l'on considère que les prochaines années seront marquées par le vieillissement de la population, tant l'administration municipale que les acteurs du milieu devront faire preuve de créativité et d'initiative pour proposer aux familles un milieu de vie adapté à leur réalité.

Les objectifs spécifiques présentés dans cette politique se veulent une réponse aux principaux enjeux et permettront de poursuivre nos interventions afin d'offrir à nos familles...

Une information accessible
et des occasions d'être
entendus

Un milieu de vie
sécuritaire

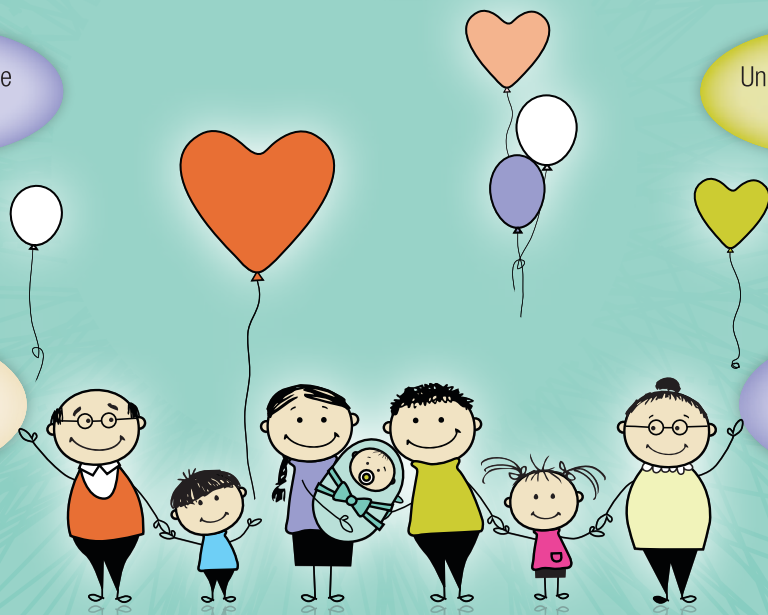
Un environnement
de qualité

Des habitations qui
répondent à leurs besoins

Des moyens de transport
à la portée de tous

Des aménagements
et des services accessibles

Un milieu de vie
dynamique
(loisirs, culture et vie communautaire)



1. Un milieu de vie sécuritaire



La qualité de vie dans une municipalité repose dans une large mesure sur la possibilité que tous les membres d'une famille se sentent en sécurité lorsqu'ils fréquentent les lieux publics et se déplacent à pied ou en vélo dans les rues. Les attentes qu'expriment les citoyennes et les citoyens ne laissent aucun doute sur l'importance d'habiter un milieu de vie en toute quiétude, particulièrement pour les personnes plus vulnérables et les parents, qui sont très sensibles à tout ce qui assure la sécurité de leurs enfants.

Pour aspirer à un tel environnement, il est essentiel que la sécurité du milieu de vie représente un enjeu où tous les acteurs, incluant les familles, se sentent concernés et interpellés.

De concert avec la Sûreté du Québec, le service de sécurité incendie et sécurité civile de la municipalité accorde une attention particulière à la sécurité de ses

citoyens. À cet effet, plusieurs programmes de prévention, d'intervention et de sensibilisation sont déjà en cours : le projet « œil de lynx », la présence des policiers et des pompiers lors d'événements spéciaux, le programme « policier école », la patrouille nautique sur les lacs et la patrouille motoneige en collaboration avec les surveillants de sentiers. Le service de sécurité incendie et sécurité civile est également proactif en organisant des activités pendant la semaine de prévention des incendies, des activités de prévention et de sensibilisation auprès des résidences pour personnes âgées.

Ajoutons à ces actions déjà en cours, les initiatives municipales qui se concrétisent de plusieurs façons, entre autres par des aménagements sécuritaires, l'entretien des espaces publics et des rues, la présence d'une brigadière scolaire dans la rue Principale à proximité de l'école.

...Attentes... ... sécurité ... Patrouille... ... brigadière ...

Afin de continuer d'offrir à nos familles un environnement sécuritaire, la municipalité s'engage à :

- Considérer la sécurité des familles comme une priorité et à porter une attention particulière à la sécurité des enfants qui fréquentent les lieux publics et qui utilisent les transports scolaires.
- Miser sur la prévention et la sensibilisation en matière de sécurité.
- Consolider les relations et la collaboration avec la Sûreté du Québec et les autres instances qui veillent à la sécurité du milieu de vie.
- Assurer et améliorer la sécurité sur les voies de circulation routière et récréative (motoneige, vélo, bateau).
- Entretenir les liens de proximité entre les services de sécurité et les citoyens.
- Faire de la sécurité du milieu de vie une préoccupation collective.
- Promouvoir des pratiques et des interventions visant à réduire le vol résidentiel, la présence de drogue dans le milieu et l'alcool au volant.



2. Des aménagements et des services accessibles

Un milieu de vie aménagé pour répondre aux besoins des familles doit viser le maintien et le développement des principaux services de proximité. À cet effet, la municipalité met à la disposition de ses familles des infrastructures sportives, culturelles et communautaires (aréna, bibliothèque, amphithéâtre, plage municipale, pistes cyclables, sentier de patin, etc.). À ces infrastructures, il faut ajouter les quatre parcs municipaux et le parc-école, lesquels demeurent des lieux de rencontre qui offrent à tous les membres de la famille plusieurs aménagements pour se divertir et rester actifs, peu importe leur âge.

Les écoles primaire et secondaire, le CLSC, le centre de la petite enfance et les services commerciaux tels que les pharmacies, les marchés d'alimentation, les restaurants et les lieux récréatifs figurent également parmi les services que recherchent les familles. Bien que la municipalité détienne très peu de leviers pour assurer la présence de ces services sur son territoire, elle reconnaît leur importance pour les familles et fera tout en son pouvoir pour les maintenir et les promouvoir.

Afin d'offrir à nos familles un milieu de vie où elles retrouvent des services et des aménagements qui répondent à leurs besoins, la municipalité s'engage à :

- Contribuer à la pérennité et à l'amélioration de l'accessibilité des services de santé pour les citoyens de Saint-Donat.
- Collaborer à la pérennité des services de garde à la petite enfance ainsi que des écoles primaire et secondaire de Saint-Donat.
- Proposer aux familles et aux organismes du milieu des infrastructures accessibles qui répondent à leurs besoins.
- Privilégier le développement d'aménagements favorables aux rapprochements et à l'activité physique des familles.
- Favoriser la diversité des types de commerce.

Aménager un milieu de vie répondant aux besoins des membres d'une famille, c'est aussi leur assurer que, peu importe leur âge et leur condition, ils peuvent avoir accès aux services et se déplacer de façon autonome et sécuritaire dans nos rues et sur nos trottoirs, dans nos édifices publics et nos parcs, etc. (lieux et équipements collectifs).

L'aménagement du territoire est une responsabilité qui incombe principalement au service d'urbanisme ainsi qu'aux services des parcs et bâtiments et des travaux publics. Les tâches relatives à cet aspect vont de la planification stratégique à l'entretien au quotidien des infrastructures. De plus, l'élaboration et l'application des règlements d'urbanisme demeurent des instruments privilégiés pour assurer un certain contrôle du développement de la municipalité et de l'incidence de l'organisation du territoire sur la vie des familles.



3. Un environnement de qualité

Les ressources et les attraits de la nature environnante représentent un héritage et une richesse qui alimentent le caractère distinctif de la municipalité. À cet effet, la protection et la mise en valeur des milieux naturels, la promotion des pratiques écologiques responsables et la gestion des ressources dans l'optique du développement durable font partie des grands défis qui doivent être au cœur des décisions municipales.

Depuis plusieurs années, les services de l'urbanisme et de l'environnement ont mis en place un certain nombre de mesures qui contribuent à améliorer la qualité de l'environnement. Voici, parmi tant d'autres, les principales mesures en cours :

- Gratuité des bacs de recyclage (collecte sélective à trois voies)
- Mini-bac de compost
- Centre de tri
- Éco-centre permanent (récupération de matières dangereuses et des matières non récupérables)
- Comité consultatif en environnement
- Table de concertation forestière
- Journée environnementale
- Restauration des rives au parc des Pionniers

Afin de préserver notre richesse collective et de permettre à nos familles d'aujourd'hui et de demain de jouir d'un environnement sain, la municipalité s'engage à :

- Reconnaître la richesse des milieux naturels et l'importance de les préserver.
- Favoriser les initiatives du milieu qui ont pour but d'améliorer les pratiques écologiques responsables.
- Inciter tous les occupants du territoire à adopter des comportements respectueux de l'environnement sonore et visuel.



4. Des moyens de transport à la portée de tous

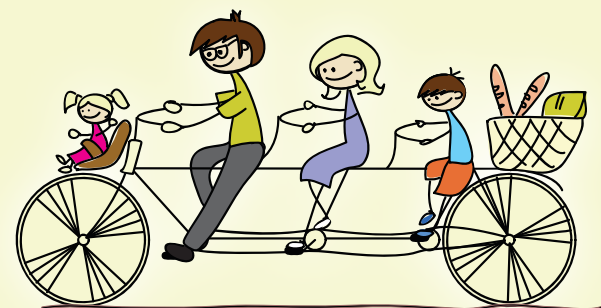
La vaste étendue du territoire représente un défi de taille pour les déplacements de tous les membres d'une famille. Entre le travail, les espaces de loisirs, l'école, les services de garde, l'épicerie et les services commerciaux, les déplacements sont nombreux et représentent, pour plusieurs, un véritable parcours à obstacles, qui ne se limite pas nécessairement aux frontières de la municipalité.

La situation actuelle ne laisse aucun doute. Les services de transport en commun en place sont nettement insuffisants pour répondre adéquatement aux besoins et aux attentes des familles. Quant aux autres services de transport tels que le transport adapté, le transport communautaire et les réseaux de covoiturage organisés de façon informelle entre parents demeurent, dans un tel contexte, des services essentiels. Cependant, ces services doivent composer avec des ressources nettement insuffisantes pour réussir à pallier le manque de transport en commun.

Les problématiques soulevées impliquent des solutions innovatrices, qui sauront conjuguer les besoins et les attentes des familles en termes de transport collectif et la capacité de la municipalité à se doter de tels services. Mentionnons également que l'amélioration des infrastructures permettant aux familles de se déplacer plus facilement, à pied ou à vélo, vers les principaux services, demeure une avenue complémentaire à explorer.

Afin de faciliter l'accès au transport pour nos familles, la municipalité s'engage à :

- Planifier des solutions durables en matière de transport.
- Offrir un environnement physique favorable aux déplacements actifs de tous les citoyens, jeunes comme aînés.
- Favoriser la diversité et l'innovation dans l'offre de transport collectif pour des clientèles cibles (adolescents, aînés, etc.).



5. Des habitations qui répondent à leurs besoins

Le logement représente bien plus qu'un toit. Il constitue le premier milieu de vie des familles, celui qu'elles désirent le plus s'approprier et façonner à leur image. Au cours des dernières années, les effets de la crise du logement se sont estompés, permettant ainsi à plusieurs familles donatienne d'avoir accès à une variété de logements qui conviennent davantage à leurs besoins. Cependant, cette situation n'exclut pas le fait que le coût du logement n'a cessé de s'accroître, créant ainsi une pression sur le budget familial. Conséquemment, la recherche d'un logement plus abordable demeure toujours d'actualité. Le budget familial est également déterminant lorsque le désir de devenir propriétaire se manifeste. À ce titre, le prix élevé des maisons et des terrains représente une contrainte, qui limite considérablement les jeunes familles désireuses de devenir propriétaires à Saint-Donat.

L'offre de logements sociaux représente une façon parmi tant d'autres de favoriser l'accès à l'habitation. À cet effet, l'Office municipal d'habitation, avec le soutien financier de la municipalité, permet à plusieurs familles et aînés de se loger à des coûts abordables. Cependant, les besoins grandissants et la rareté de projets demeurent des réalités encore bien présentes dans le milieu.

Pour ce qui est de la situation des aînés, outre les logements abordables, nous retrouvons sur le territoire de la municipalité, trois résidences privées et un CHSLD, qui accueillent au total quatre-vingts personnes âgées. Cependant, ces types d'habitation ne conviennent pas à tous les aînés. En effet, les personnes autonomes ou semi-autonomes qui désirent vendre leur maison constatent que très peu d'options s'offrent à eux.

Afin de permettre aux familles et aux aînés d'avoir accès à une habitation répondant à leurs besoins, la municipalité s'engage à :

- Contribuer au développement d'habitations correspondant aux besoins des personnes âgées autonomes et semi-autonomes.
- Encourager la diversité et l'innovation dans l'offre de logements pour les familles.
- Collaborer aux initiatives d'accès à la propriété pour les familles.
- Être proactif dans le développement de maisons qui répondent à des critères environnementaux et écologiques (géothermie, énergie solaire, etc.).
- Améliorer notre connaissance de la situation du logement et de la propriété sur le territoire de la municipalité.





6. Un milieu de vie dynamique

Pour contribuer au dynamisme du milieu de vie, la municipalité, en collaboration avec la trentaine d'organismes présents sur son territoire, propose aux familles donatiennes une programmation diversifiée qui facilite et encourage l'intégration de l'activité physique, artistique, culturelle et communautaire dans le quotidien de tous les membres d'une famille. Ces organismes représentent une ressource indispensable à reconnaître et à soutenir pour assurer la pérennité du développement de notre communauté. Dans le contexte actuel, les milieux communautaire et associatif doivent composer avec des réalités qui posent un certain nombre de défis. Mentionnons, à cet effet, la précarité financière, l'absence de locaux adéquats ainsi que le maintien et le renouvellement du bénévolat. Un milieu de vie dynamique fait également référence à la qualité des liens de partenariat qui s'établissent entre les acteurs du milieu pour assurer une utilisation optimale des ressources.

La municipalité invite les familles à participer, voire à prendre part activement aux fêtes, aux spectacles et aux événements spéciaux organisés pour elles. Ces activités, comme les spectacles et les concerts en plein air, les soirées cinéma, la Journée nationale du sport et de l'activité physique, la Fête des voisins, la fête nationale, les Plaisirs d'hiver, le Festival rythmes et saveurs, le Courrier du père Noël sont autant d'occasions permettant aux citoyens et aux familles de se réunir et de contribuer au développement d'une communauté dynamique.

La municipalité reconnaît également l'importance d'agir sur la vitalité économique et prioritairement sur l'accessibilité à des emplois de qualité. En ce sens, elle reconnaît le rôle qu'elle doit jouer pour proposer aux jeunes et aux familles un milieu de vie où il est possible de faire des projets pour l'avenir.

Afin d'offrir aux familles un milieu de vie dynamique, la municipalité s'engage à :

- Consolider les bases de la concertation et du partenariat entre les acteurs (scolaire, municipal, CPE, santé) pour une meilleure utilisation des équipements et une complémentarité des services.
- Démocratiser et promouvoir la pratique d'activités sportives, de loisirs et de culture auprès des jeunes et des familles.
- Mettre à profit l'environnement immédiat et les attraits de Saint-Donat dans le développement des activités pour les familles.
- Faire de nos jeunes un projet collectif et contribuer à leur développement.
- Faciliter et promouvoir l'intégration d'un mode de vie actif et sain dans le quotidien de tous les membres de la famille.
- Soutenir et encourager le développement d'activités pour les aînés.
- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Renforcer et promouvoir la participation citoyenne.
- Soutenir le dynamisme communautaire et associatif.
- Stimuler la vitalité économique de la municipalité.



7. Une information accessible et des occasions d'être entendu

La communication dans un cadre municipal demeure un outil essentiel, stimulant la connaissance et la prise de conscience des réalités de la communauté. De plus, une information accessible contribue au renforcement de l'autonomie d'action des familles et des acteurs du milieu. Les moyens de communication actuellement en place tels que le site Internet, le bulletin municipal, les publications du service des loisirs et les journaux locaux ne permettent pas à la municipalité de rejoindre adéquatement ses citoyens.

Faciliter l'accès à l'information pose de nombreux défis et implique que les moyens utilisés puissent atteindre efficacement les familles en portant une attention particulière aux personnes plus vulnérables.

Afin de maintenir une information accessible, la municipalité s'engage à :

- Faciliter l'accès à l'information destinée aux familles.
- Mettre en place des moyens de communication adaptés aux réalités des familles d'aujourd'hui.
- Consolider la communication entre la municipalité et les organismes du milieu.
- Rendre disponible le service Internet haute vitesse au plus grand nombre de citoyens.

La municipalité considère que la famille est une ressource indispensable tant pour l'identification et la compréhension des problèmes que pour la recherche de solutions adaptées à ses besoins. Par conséquent, il est important, voire essentiel, de mettre en place des activités de consultation qui permettent de demeurer à l'écoute des besoins et des attentes exprimés par chacun des membres de la famille (adolescents, parents, aînés, etc.).

Les activités de communication doivent aussi devenir l'occasion de promouvoir et de mettre en valeur les attraits de la municipalité auprès de la population québécoise. Dans cette optique, il importe de faire valoir notre ouverture à partager notre richesse avec d'autres citoyens du monde en quête de grands espaces et de tranquillité.

La municipalité s'engage également à :

- Être à l'écoute des besoins et des attentes des adolescents, des parents et des aînés.
- Mettre en valeur la qualité de vie à Saint-Donat.



Mise en œuvre et suivi de la politique

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cette politique, la municipalité s'engage à...

Identifier les instances politiques et administratives responsables de la mise en œuvre et du suivi de la politique familiale

- Mandater le service des loisirs sportifs et culturels pour assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique familiale et de ses plans d'action, de concert avec l'ensemble des services municipaux et des organismes du milieu concernés.
- Reconduire le responsable des questions familiales dans son rôle de représentant des familles au sein du conseil municipal ainsi qu'auprès des gouvernements supérieurs.
- Mettre en place un comité de suivi, qui aura le mandat de soumettre des avis et de proposer des recommandations quant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique.

Mettre en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi qui consistent à...

- Élaborer les plans d'action triennaux qui viendront préciser l'échéancier et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.
- Effectuer une mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements qui s'effectuent dans l'environnement et des consensus dégagés en lien avec les objectifs à atteindre.
- Accompagner les services municipaux engagés dans la mise en œuvre des actions.
- S'engager à rendre accessibles et à diffuser les documents relatifs à la mise en œuvre et au suivi (plans d'action, rapports d'étape, etc.).



Les partenaires interpellés

De façon spécifique, la politique familiale interpelle les élus de la municipalité parce qu'ils ont la responsabilité de faire valoir les intérêts de la population qu'ils représentent. Elle interpelle aussi les employés municipaux qui œuvrent au sein des différents services dont la tâche est de traduire la politique en action concrète.

La municipalité n'est pas seule à se préoccuper du bien-être de ses familles. En effet, pour assurer la mise en œuvre de cette politique, elle reconnaît l'importance de sensibiliser les partenaires locaux et régionaux suivants :

- **le centre de santé et des services sociaux;**
- **la commission scolaire ainsi que les écoles;**
- **le centre de la petite enfance;**
- **les milieux communautaire et associatif;**
- **la Sûreté du Québec;**
- **le réseau de transport;**
- **les municipalités environnantes;**
- **la MRC;**
- **le milieu des affaires;**
- **l'Office municipal d'habitation.**

Les changements souhaités s'appuient non seulement sur un engagement des partenaires, mais aussi sur la contribution des familles appelées à jouer un rôle actif dans la réalisation de la politique.





Remerciements

Une politique familiale ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et la passion de nombreuses personnes. À cet égard, nous tenons à remercier :

- les membres du comité famille qui, par leur générosité, leur engagement et leur expertise, ont contribué à l'élaboration de cette politique;
- les familles qui ont participé aux consultations. Leur collaboration a permis d'alimenter ce projet de suggestions mieux adaptées aux situations concrètes des familles;
- les membres du personnel de l'administration municipale qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche;
- le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF) du gouvernement du Québec pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique ainsi que le Carrefour action municipale et famille pour son expertise professionnelle.

... mission ... familles... ... donatienne... ... réalité ...

Conclusion

La politique familiale est maintenant une réalité à Saint-Donat. La mission, les valeurs et les objectifs qui en font sa raison d'être témoignent de la volonté de la municipalité de contribuer à la création d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des familles donatienne. Au-delà d'un simple document, cette politique constitue un projet collectif, qui propose des réponses aux défis et aux préoccupations réelles des familles d'aujourd'hui.

Au cours des prochaines années, il faudra porter une attention particulière à l'évolution des attentes et des besoins des familles. Dans cette perspective, la politique familiale et son plan d'action se veulent des guides flexibles de façon à pouvoir adapter efficacement les interventions aux nouveaux besoins des familles.

Par cette politique, Saint-Donat s'est dotée d'un cadre de référence qui repose sur **l'adhésion de tous les services municipaux** lui permettant de développer, à l'intérieur des différentes sphères d'activités municipales, un véritable réflexe famille. Maintenant, pour passer de la parole aux actes et pour assurer le succès de la mise en œuvre des actions qui en découlera, la municipalité invite l'ensemble des acteurs du milieu à s'investir et à participer, pour que cette politique constitue un projet dynamique et mobilisateur pour la communauté.

Composition du comité famille

Représentants municipaux

Monsieur Richard Bénard	Maire
Madame Sophie Charpentier	Directrice des loisirs sportifs et culturels
Monsieur Luc Drapeau	Conseiller municipal et responsable des questions familiales
Monsieur Sylvain Sigouin	Conseiller municipal

Représentants du milieu

Monsieur Pierre Barbeau	Milieu communautaire
Madame Louise Beaudry	Écoles de Saint-Donat
Madame Manon Bédard	Écoles de Saint-Donat
Monsieur Alexandre Beaulieu	Maison des jeunes
Monsieur André Charlebois	Office municipal d'habitation
Madame Anne Fortier	CLSC – GMF Saint-Donat
Madame France Lefebvre	Mouvement des aînés
Madame Josée Normand	Milieu associatif
Madame Johanne Roy	Centre de la petite enfance La Chenille
Monsieur Éric Tixier	Citoyen

Ressources invitées

Monsieur Michel Séguin	Directeur général et secrétaire-trésorier
Monsieur Pierre Dupuis	Coordonnateur à l'environnement
Monsieur Serge Villeneuve	Directeur du Service des parcs et bâtiments
Monsieur Stéphan Turcotte	Directeur du Service de sécurité incendie et sécurité civile
Monsieur Benoît Grenier	Sûreté du Québec

Ressource conseil

Denis Guérin	Conseiller en développement des politiques familiales, Carrefour action municipale et famille
--------------	---



Plan d'action / 2011-2014

Saint-Donat

Un milieu de vie sécuritaire

	Actions	Responsable	Échéancier
Objectif 1 Considérer la sécurité des familles comme une priorité et porter une attention particulière à la sécurité des enfants qui fréquentent les lieux publics et qui utilisent les transports scolaires.	<p>Informier le MTQ des dangers inhérents aux arrêts d'autobus scolaires situés le long de la route 125 et demander qu'ils soient déneigés en priorité.</p> <p>Collaborer avec les principaux partenaires (écoles, municipalité, transporteur) pour identifier les zones à risque et les situations potentiellement dangereuses pour les enfants.</p> <p>Définir des consignes de sécurité avec les principaux partenaires (écoles, municipalité, transporteur) pour encadrer davantage les enfants dans l'utilisation du transport scolaire et la fréquentation des zones à risque (arrêts d'autobus situés sur la route 125, secteurs à proximité des écoles, etc.).</p> <p>Faire une campagne d'information auprès des jeunes et des familles pour les sensibiliser aux consignes de</p>	<p>Travaux publics</p> <p>Service incendie</p> <p>Service incendie</p> <p>Service incendie</p>	<p>2011</p> <p>2011</p> <p>2011</p> <p>2011 - 2012</p>

Objectif
Miser sur la sensibilisation à la sécurité

Objectif
Consolider la collaboration avec les partenaires de Québec et qui veillent sur la vie.

Objectif
Assurer et améliorer la sécurité sur les voies routières et (motoneig)



... Politique familiale de ...



Municipalité de Saint-Donat

Téléphone : 819 424-2383 • Saint-Donat.ca

Photographies : Centre de la petite enfance la Chenille,
Municipalité de Saint-Donat, Serge Villeneuve, Vers'en Art

Conception graphique : Vers'en Art